

Fête au village le 4 octobre 2009

Et c'est reparti pour la traditionnelle fête de la Pomme et de l'Ane ! Les différentes associations du village prépareront des stands et animations. Buvette et repas seront aussi prévus ainsi que la journée « portes ouvertes » à la Maison de la Pomme.

Nouveautés 2009 :

- exposition mycologique.

- 11h30 : concert de l'Harmonie de Thônes (annulé en cas de mauvais temps).

Pour permettre un bon déroulement de cette journée, il a été décidé de mettre la circulation au chef-lieu en sens unique. Les personnes qui viendront de Thônes et qui iront sur Faverges devront passer par l'Hermite.

Dans l'autre sens, les voitures passeront par le Chef-Lieu.

Du côté de l'école

Voici les effectifs de l'année scolaire 2009/2010

Niveau	Instituteur	Nbre enfants Le Bouchet	Nbre enfants Serrava 1	Effectif total
PS-MS	Mme RICHARD	8	19	27
MS-GS	M. MAROT	8	15	23
CP-CE1	Mme PESSEY	7	15	22
CE2	Mme RICHAUD	2	12	14
CM1-CM2	Mlle MONTABONE	11	8	19
		36	69	105

A la garderie

Bilan financier de l'année 2008-2009 (en Euro)

Dépenses		Recettes	Solde
Salaire	Alimentation		
10772,27	502,65	15866,70	4591,78

Pour fréquenter le service de garderie, l'inscription auprès du secrétariat de la mairie est obligatoire. Le règlement intérieur a été modifié, incluant le projet pédagogique fixant les règles de vie commune.

Pour l'année 2009-2010, les tarifs restent inchangés et sont les suivants :

- 1,30 € la demi-heure (matin et soir),
- 2,40 € l'heure (7h30 à 8h30),
- 2,80 € (16h00 à 17h00) goûter compris.

À partir du second enfant, il sera appliqué une réduction de 10% sur le montant dû par enfant supplémentaire.

A la cantine

Bilan financier de l'année 2008-2009 (en Euro)

Nbre repas	Dépenses		Recettes	Coût/repas	Solde
7702	Salaire	Alimentation			
	8487,72	11562,83	21158,10	2,70	1107,55

Dans ce bilan, ne sont pas inclus le salaire de la cantinière et les frais généraux (facturation, fournitures administratives, chauffage...).

Pour fréquenter le service de cantine, 2 inscriptions sont nécessaires : la fiche d'inscription avec les renseignements sur l'enfant qui est valable pour l'année scolaire. Une seconde fiche d'inscription mensuelle sur laquelle vous inscrivez les jours où l'enfant mange. Sans retour de ces 2 fiches, l'enfant ne pourra pas fréquenter la cantine. Une inscription annuelle est possible à la place de l'inscription mensuelle. Se renseigner auprès du secrétariat de la mairie.

Tarif du repas pour l'année scolaire 2008-2009 :

- enfant : 2,80 €
- adulte : 4,50 €



Les réponses au questionnaire parvenues au bureau de l'association montrent l'intérêt que portent les habitants aux activités qui y étaient mentionnées. Celles-ci ont donc pu être mises en

oeuvre:

Les cours de danse et de gym sont déjà programmés.

On pense pouvoir faire fonctionner à nouveau la bibliothèque.

Dès qu'un professeur de musique sera trouvé, les cours de guitare pourront commencer.

Le centre d'animation s'est déjà impliqué au Bouchet dans la fête du 15 août et le vide grenier du 13 septembre.

Il sera présent aussi à la fête de la pomme et de l'âne du 4 octobre en proposant des jeux.

Rien n'est clos : Si vous désirez profiter d'autres activités ou rejoindre l'équipe d'animation, vous pourrez encore le signaler en remplissant un questionnaire par exemple,

- soit lors de la fête au village le 4 octobre prochain
- soit lors de l'assemblée générale qui se tiendra le **16 octobre à 20h30** dans la salle des fêtes du Bouchet Mont-Charvin, où vous êtes attendus nombreux.

Les responsables du bureau de l'association souhaitent que l'intérêt des habitants pour ces animations s'amplifie.

Du côté du service technique

Suite à l'embauche d'un deuxième employé courant 2008, il est apparu nécessaire d'acquérir aussi un deuxième véhicule.

Cela est fait depuis le mois de juin 2009 avec l'achat d'un berlingo pour 12.825,30 € TTC. Vous pouvez désormais le voir avec le logo de la Commune de Serraval.

Repas des anciens

Il aura lieu le **dimanche 11 octobre 2009** à la Salle des fêtes au Col du Marais.

Toutes les personnes de plus de 65 ans recevront une invitation. Celles qui ne l'auront pas reçue sont priées de se faire connaître en contactant le secrétariat.

En cas de problème pour vous déplacer, contactez-nous et des bénévoles du CCAS viendront vous chercher.

Travaux église

Depuis le 14 septembre, les travaux de rénovation du toit de l'église ont commencé. C'est l'entreprise Ancey Structure bois qui est chargé de ce travail. Les ardoises seront changées ainsi que la zinguerie pour un coût total de 39.756 € H.T.



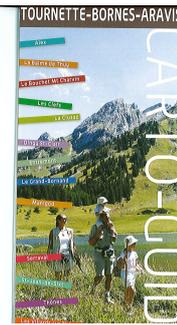
Quelques dates à noter

L'association des Vergers fait son **Assemblée Générale le 02/10 à 20h30 à Thônes, Maison des Associations.**

L'association l'Entraide (CCAS) organise un concours de belote le **14 novembre 2009, le soir.**

Les nouveautés de la CCVT

1) *La Carte Intercommunale des Sentiers*



Elle a été élaborée par la Communauté de Communes et harmonise ainsi tous les sentiers du territoire de la CCVT.

Elle est en vente à la mairie et à la Petite Epicerie pour 5 €.

2) *De nouvelles adhésions*

A partir du 1^{er} janvier 2010, la Communauté de Communes aura trois membres de plus : Alex, la Balme de Thuy et Dingy Saint-Clair. Bienvenue à tous !

Les frontaliers

Chaque année, le Conseil Général de Haute Savoie recense les travailleurs frontaliers qui travaillent en Suisse.

Si vous faites partie de ces travailleurs, nous vous remercions par avance de vous faire connaître en mairie.

Il faut savoir qu'une partie des Fonds Genevois versée au Département de Haute Savoie est reversée aux communes de résidence des frontaliers.

Téléthon

Les sapeur-pompiers de Faverges organisent pour le **Dimanche 6 décembre 2009 à partir de 14h00**

une immense chaîne humaine qui s'étendra de FAVERGES à ANECY soit 25 km avec plus de 25000 participants (qui donneront chacun au moins 1 euro pour l'A.F.M.).

Pour réunir tout ce monde il y aura un point d'animation tous les kilomètres (25).

Tout ceci sera télévisé par TV8 Mont-Blanc et France TELEVISION et relayé par France BLEU PAYS DE SAVOIE et ODS RADIO + presse locale.

Merci d'avance pour toutes les bonnes volontés pour un maximum de participants.

B. RICHARD 06.99.87.29.59

brunorichard74@orange.fr

Ordures ménagères

Quelques rappels pour un meilleur fonctionnement :

- les poubelles seront mises dans les conteneurs ou les molok en sac et non pas en vrac.

- il ne sera pas mis de cadavres d'animaux dans les conteneurs ou moloks. Il y a une chambre froide à Thônes pour les cadavres d'animaux de moins de 40 kg.

Horaires : tous les après-midi du lundi au samedi de 13h30 à 1800 et le samedi matin de 8h00 à 12h00.